



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN



NUMÉRO 130



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 26 février 2019

Président

M. Stephen Fuhr

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 26 février 2019

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Stephen Fuhr (Kelowna—Lake Country, Lib.)): Bienvenue à tous au comité de la défense. Nous poursuivrons notre étude de la diversité au sein des Forces armées canadiennes.

Nous accueillerons aujourd'hui le lieutenant-colonel à la retraite David A. Quick, de l'Association canadienne des vétérans et membres actifs autochtones; M. Edward Lera, le troisième vice-chef de la Federation of Sovereign Indigenous Nations, ainsi que Mme Tasina Pope, défenseure des droits des Autochtones, qui se joindra à nous par vidéoconférence depuis Calgary, en Alberta.

Merci à vous tous de participer à nos délibérations aujourd'hui.

Sans plus tarder, je donne la parole au lieutenant-colonel à la retraite Quick.

Monsieur, nous vous écoutons.

Lieutenant-colonel (à la retraite) David A. Quick (membre, Association canadienne des vétérans et membres actifs autochtones): Merci.

Monsieur le président, messieurs les vice-présidents, mesdames et messieurs, merci de votre invitation.

C'est un honneur pour moi d'être ici pour contribuer à votre étude de la diversité et de l'expérience vécue par les Autochtones dans les forces armées.

L'Association canadienne des vétérans et membres actifs autochtones est un regroupement d'anciens combattants reconnu à l'échelle nationale et internationale. Depuis 40 ans, nous représentons nos membres autochtones — des Premières Nations, métis et inuits — qui sont des anciens combattants, mais aussi des anciens de la GRC et des Rangers canadiens. Notre Association regroupe des anciens combattants de tous les horizons et de toutes les époques, que ce soit la Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée, la guerre froide ou l'époque actuelle.

Le site Web national de l'Association est fréquenté assidûment par un très grand nombre de fidèles, qui l'ont visité plus de 750 000 fois à ce jour. L'Association soutient 20 groupes sur les médias sociaux un peu partout au pays, et elle fait une promotion active des possibilités de carrière dans les Forces armées canadiennes.

Je suis le lieutenant-colonel à la retraite David Quick, CD, ingénieur de profession et ancien membre du Corps des transmissions royal du Canada. Pendant ma carrière de 38 ans, j'ai occupé des postes de commandement et de génie dans la Première réserve et dans la Force régulière, et notamment au Quartier général de la 1^{re} Division du Canada, dans la Brigade d'intervention rapide des forces en attente des Nations unies et le Commandement du renseignement des Forces canadiennes. J'ai été commandant du

724^e Escadron des communications des stations des Forces canadiennes Debert et Alert.

Comme on n'en parlait jamais, j'ai appris en 2005 seulement que ma famille maternelle aux États-Unis était d'ascendance autochtone, et j'ai donc une expérience assez limitée de la vie en tant que personne autochtone. Mais dès que j'ai découvert mon ascendance autochtone, je suis devenu membre de la tribu Echota Cherokee, des États-Unis.

Pour ce qui est de mes expériences... En 2000, quand je suis devenu commandant de la Station des Forces canadiennes Alert, j'ai rencontré un jeune homme qui avait les cheveux aux épaules. Je lui ai posé des questions sur sa chevelure et il m'a fièrement répondu qu'il était autochtone et qu'il faisait honneur à sa culture. J'ai compris que la structure de commandement de la Station respectait son choix et l'appuyait. Au cours de mon mandat à Alert, je n'ai jamais eu connaissance de remarques désobligeantes ou d'une quelconque animosité envers une personne autochtone.

Après que je suis devenu membre de la tribu Cherokee, j'ai toujours été autorisé à participer au Groupe consultatif des Autochtones de la Défense du Quartier général de la Défense nationale. Nous avons des réunions mensuelles, et je pouvais m'occuper des affaires du Groupe consultatif et participer à des activités spirituelles et culturelles pendant mes heures de travail. J'ai toujours eu le sentiment d'avoir l'appui de mes supérieurs pour participer à ces activités.

L'adjudante à la retraite Iris Felix, une Micmaque anciennement membre du Corps des transmissions, a été invitée à agir comme recruteur d'un jour. Il s'agit d'un programme qui offre une formation suffisante pour aider des recruteurs qualifiés à présenter les possibilités de carrière dans les Forces armées canadiennes à des recrues potentielles d'ascendance autochtone. Iris s'est rendue à Terre-Neuve, où elle a discuté avec beaucoup de jeunes Autochtones des possibilités et des avantages d'une carrière militaire. Selon elle, c'est un programme formidable et très valorisant. Son seul regret est de ne pas savoir si des jeunes ont été enrôlés.

Un autre de nos membres, Richard Blackwolf, est un ancien combattant Métis qui, durant la guerre froide, a servi à bord des destroyers NCSM *Skeena*, *Saskatchewan* et *Yukon*.

Il se rappelle qu'au centre de formation des nouvelles recrues, le NCSM *Cornwallis*, les recrues autochtones étaient le point de mire. On lui a demandé plusieurs fois s'il voulait devenir opérateur-radio spécialisé au sein de la division spéciale de la radio maritime clandestine. Durant la guerre froide, les marins autochtones étaient très recherchés comme opérateurs-radio spécialisés parce qu'ils n'avaient pas de famille, d'amis ou de connaissances en Europe et en Union soviétique qui auraient pu les contraindre à divulguer des renseignements classifiés.

Richard a vécu une expérience positive dans la Marine, qui lui a notamment offert des chances d'avancement dans les domaines des sonars anti-sous-marins et de l'électronique numérique. Son application et ses bonnes notes dans les cours d'électronique de l'école de la flotte et les cours de formation sur le matériel en usine lui ont attiré le respect. Il n'a jamais senti que la race ou les origines posaient un problème dans les équipages des navires à bord desquels il a servi, ni dans les formations qu'il a suivies.

• (1535)

Richard Blackwolf a remarqué un changement important dans la Marine à partir de 1966. C'est à ce moment que, la politique s'en mêlant, la fusion imposée a entraîné la disparition de l'Amirauté, l'intégration imposée a entraîné la disparition de la Marine royale canadienne et, en 1969, les quotas de bilinguisme imposés ont obligé une proportion d'au moins 28 % de francophones dans tous les grades des Forces canadiennes. À son avis, ce quota fondé sur la langue a réduit les possibilités d'avancement de grade et de formation, et il a créé des divisions jusque-là inexistantes dans la Marine. Malgré la tourmente politiquement orchestrée qui a secoué les Forces canadiennes à la fin des années 1960 et qui a incité Richard à mettre fin à sa carrière militaire, il comprend maintenant que les temps ont changé et il ne rate jamais une occasion de militer pour l'enrôlement des jeunes Autochtones dans les Forces armées canadiennes.

Si j'en reviens à ma propre expérience, le seul aspect négatif est lié au Groupe consultatif des Autochtones de la Défense du Quartier général de la Défense nationale. Il était difficile pour les membres du Groupe d'obtenir la permission d'assister aux réunions mensuelles, qui sont pourtant sanctionnées, et à d'autres activités du Groupe. J'ai remarqué que les militaires du rang postés à une certaine distance de l'édifice Major-général George R. Pearkesen ne pouvaient pas assister aux réunions et aux activités du Groupe.

Quand je discutais avec eux, ils me laissaient entendre que leurs superviseurs ne voulaient pas prendre le risque de nuire à la productivité en accordant du temps pour une réunion de deux heures et les déplacements. Même quand le champion local de la cause des Autochtones, le commandant de l'Unité de soutien des Forces canadiennes, a proposé de communiquer avec les supérieurs des personnes visées, elles ont refusé par crainte que leur superviseur leur donne une mauvaise évaluation annuelle du rendement. Même si la participation des membres autochtones aux réunions et aux activités était parfaitement acceptée au sommet de la chaîne de commandement, l'application par les superviseurs semblait un peu moins parfaite.

Je comprends tout à fait que les superviseurs, tant militaires que civils, doivent jongler avec des pénuries d'effectifs et qu'ils doivent établir des horaires pour s'assurer que tout le travail est fait. Je crois que certains superviseurs ne sont pas très enclins à autoriser les absences du travail pour participer à une réunion ou à une activité paraprofessionnelle, du moins à leurs yeux. Je recommande d'accorder une plus grande importance à la politique sur la diversité, à sa mise en oeuvre et aux exigences juridiques dans les formations au commandement à tous les grades.

L'Association canadienne des vétérans et membres actifs autochtones milite avec passion pour intéresser les jeunes Autochtones à une carrière dans les Forces armées canadiennes. La promotion des carrières dans les Forces armées canadiennes prend notamment la forme d'une page destinée aux jeunes sur notre site Web national. Sur cette page, nous faisons un tour d'horizon complet des éléments des Forces armées canadiennes et de toutes les perspectives professionnelles offertes afin d'inciter les jeunes à s'enrôler et à embrasser une

carrière militaire. Nous retenons des 40 dernières années que, dans l'ensemble, l'expérience a été positive pour les soldats, les marins, les pilotes et les rangers autochtones. Nos anciens combattants répètent très souvent que s'ils le pouvaient, ils reprendraient du service.

Monsieur le président, messieurs les vice-présidents, mesdames et messieurs, je vous remercie de votre intérêt et de votre écoute attentive.

• (1540)

Le président: Lieutenant-colonel Quick, merci beaucoup pour ces paroles et pour les services rendus au Canada.

Je donne maintenant la parole à Mme Pope, qui se trouve à Calgary.

Madame.

Mme Tasina Pope (avocate autochtone, à titre personnel): Bonjour. *Ába wathtech.*

Je m'appelle Tasina Pope ou, en langue autochtone, Íyâ To Wiyâ, qui veut dire Femme de la Montagne Bleue.

Je viens du territoire du Traité n° 7, soit le territoire de la Première Nation Stoney Nakoda, de la Confédération des Pieds-Noirs, de la Nation Tsuut'ina, aux Métis de la région 3 et de tous ceux qui considèrent que cette terre est leur chez-soi.

J'ai quitté les forces volontairement en 2018, et c'est devenu une libération pour des raisons médicales. Je me sentais confuse, et il n'y avait pas de femme autochtone qui aurait pu me servir de mentore au grade de militaire du rang. Il y avait de la rivalité entre les femmes de tous les rangs, du dénigrement aussi. J'ai établi très peu de liens significatifs pendant mes années de service dans les Forces canadiennes. Les pratiques spirituelles autochtones étaient rares, voire inexistantes. On m'a refusé le droit de me faire pousser les cheveux, et j'ai dû accepter pour obtenir un poste permanent au sein de ma première unité d'appartenance. J'ai dû attendre deux ans. On m'a aussi refusé des permissions pour assister aux funérailles de membres de ma famille proche. Dans une communauté autochtone, la présence aux funérailles est un signe d'honneur envers le clan familial.

Mon histoire parle de l'enrôlement, qui malheureusement m'a conduite à une tentative de suicide. J'ai quitté les forces de mon plein gré pour retourner chez moi, puis j'ai obtenu une libération pour des raisons médicales.

Je n'ai pas perdu de temps à demander d'autres avantages auxquels j'aurais peut-être eu droit. Je suis partie de mon plein gré après le décès de mon frère. Alors que je me trouvais dans la réserve, mon frère unique a été assassiné. C'était à l'été 2016. Ma mère est morte de chagrin à l'automne 2017.

Ces deux deuils ont été extrêmement éprouvants, un défi énorme. J'essaie de proposer des modifications aux politiques en me fondant sur ce que j'ai vécu comme femme autochtone au sein des Forces armées canadiennes. Pour toutes ces raisons, je n'ai même pas pu aller dans un établissement postsecondaire. Je suis partie à trois mois de la fin de mon engagement de six ans.

Depuis l'an passé, je reçois les services du Programme de transition pour anciens combattants et j'ai recommencé à me sentir normale. Merci, *isniyés*, à ma famille et à mon mari de m'avoir soutenue depuis que j'ai quitté l'armée et réintégré ma communauté.

Je recommande d'offrir un soutien systématique à toutes les personnes autochtones, inuites et métisses, y compris les membres d'une minorité visible, dans les Forces canadiennes. Je crois qu'il serait possible de le faire d'ici à trois ou six mois, de mai à août cette année.

Je recommande aussi d'instaurer un programme de mentorat, d'envoyer de nouveau des lettres concernant les possibilités de réenrôlement aux anciens combattants. Les possibilités d'emploi sont assez limitées actuellement dans les marchés canadiens, pas seulement dans la Division de la Réserve, selon ce que j'ai lu dans des rapports qui ont été diffusés. Beaucoup de femmes autochtones se sont plaintes dans les médias sociaux du peu de ressources auxquelles elles ont accès.

Il faudrait créer un bulletin annuel, organiser des campagnes de lettres destinées aux anciens combattants, leur permettre de rétablir des liens par l'intermédiaire du Centre de ressources pour les familles des militaires.

Il faut réexaminer les affaires de harcèlement sexuel et tenir compte des données selon lesquelles 90 % des femmes en sont victimes. Je tire ces chiffres du rapport « Opération HONOUR — Sommaire statistique des incidents et des infractions relativement aux comportements sexuels dommageables et inappropriés pour l'année financière de 2017-2018 ».

J'étais isolée et ma situation m'a exposée à de mauvais traitements graves de la part de ma propre chaîne de commandement. J'ai été surveillée pendant des années. Même après mon transfert de la côte Est à la côte Ouest, je me suis retrouvée dans un environnement extrêmement malsain, qui a finalement conduit à ma libération.

Je devais éviter certaines personnes quand j'étais postée sur la côte Est, ce qui était très difficile dans une petite unité de la Marine dont tous les membres se trouvaient le plus souvent au même endroit.

• (1545)

Malgré tout, je suis très reconnaissante d'avoir pu servir non seulement ma nation, mais le Canada en général.

Je termine ici. Merci de m'avoir écoutée.

Isnivyés.

Le président: Je vous remercie également d'avoir servi le Canada. Merci de nous avoir raconté votre histoire et de nous avoir soumis des recommandations.

Vice-chef Lerat, c'est à votre tour.

M. Edward Lerat (troisième vice-chef, Federation of Sovereign Indigenous Nations): Merci, monsieur le président.

Je remercie les membres du Comité permanent de la défense nationale.

C'est un grand honneur de m'adresser à vous à titre de troisième vice-chef de la Federation of Sovereign Indigenous Nations, qui regroupe 72 Premières Nations de la province de la Saskatchewan. Notre groupe compte aussi une association des vétérans des Premières Nations de la Saskatchewan parmi ses membres.

Je voudrais saluer mes collègues ici présents, Mme Pope et M. Quick, et souligner que nous nous trouvons en territoire algonquin.

Je ne suis jamais à l'aise quand je dois parler de moi, mais je peux vous dire ceci: je suis entré dans les forces en 1969, et je n'ai jamais eu de difficulté avec les protocoles rigides parce que j'arrivais d'un pensionnat, où la rigidité des protocoles était assez semblable, pourrait-on dire.

J'ai aimé l'expérience. J'y suis resté trois ans, puis je suis sorti parce que je voulais vivre d'autres expériences que les pensionnats et la vie militaire. En fait, je m'étais enrôlé en grande partie pour aller rejoindre mon frère.

Après avoir quitté les rangs, je suis retourné en Saskatchewan et j'ai dû apprendre à vivre. Ce faisant, comme beaucoup de survivants des pensionnats, je me suis adonné à toutes sortes de vices, y compris l'alcool. C'était aussi un vice dans l'armée, mais ce n'était pas mal vu.

Je vais faire un saut dans le temps pour revenir à aujourd'hui. Notre association en Saskatchewan est très dynamique et place les anciens combattants au cœur de tous ses projets. Nous avons 72 Premières Nations, avec des chefs et des conseils dans chacune, et nous collaborons étroitement pour faire avancer nos projets. Nous avons aussi des zones de traité, comme celle du Traité n° 7 dont Mme Pope a parlé et qui comprend, je suppose, les traités de paix et d'amitié qui sont liés à cette zone en particulier. Je suis pour ma part lié aux traités n°s 1 à 11, qui sont des traités économiques.

Les Forces canadiennes, selon les observations de notre fédération, ont évolué au cours de l'histoire, et c'est la même chose pour l'expérience qu'en ont eue les membres des Premières Nations. Aujourd'hui, nous tenons à souligner les nombreuses initiatives pour encourager les membres des Premières Nations à s'enrôler dans les Fcés armées. Je pense par exemple au Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones, au Programme d'enrôlement des Autochtones et aux programmes de formation estivaux comme Bold Eagle en Saskatchewan.

Nous soulignons aussi qu'historiquement, les citoyens des Premières Nations ont conclu des traités qui les dégageaient de l'obligation de participer aux guerres de Sa Majesté. Néanmoins, au moment de la Première Guerre mondiale puis de la Seconde Guerre mondiale, à cause d'un ancien régime qui interdisait à nos membres de quitter leur réserve sans laissez-passer, beaucoup se sont enrôlés. Malheureusement, en s'enrôlant, ils perdaient leur statut ou leur droit issu d'un traité d'être Indien, et ils devenaient donc des Indiens non inscrits. À leur retour à la maison après ces guerres, après s'être battus pour la liberté, ils se sont retrouvés dans le même environnement, dans la même situation qu'avant leur départ.

Pour en revenir à aujourd'hui, je me dois de souligner l'importance pour nous de célébrer notre passé et, bien évidemment, de rendre hommage à nos jeunes qui vont de l'avant, comme la jeune femme que nous venons d'entendre. Malgré les nombreuses difficultés, des progrès sont réalisés.

Aujourd'hui, nous reconnaissons les nombreuses possibilités qui sont offertes aux membres de nos Premières Nations de s'enrôler dans les Forces armées canadiennes, dans les Rangers canadiens, la Réserve et la Force régulière.

Beaucoup de bonnes mesures administratives sont prises pour protéger les droits religieux des personnes des Premières Nations qui sont membres des forces, comme le droit de porter des tresses. Dans l'Ouest, d'où nous venons — nous travaillons beaucoup en partenariat avec la base de Wainwright —, les cérémonies de suerie sont autorisées. Elles ne sont pas réservées aux membres des Premières Nations; elles sont ouvertes à tous. C'est notre église.

Nous saluons les politiques antiracistes qui ont été incorporées aux ordonnances administratives des Forces armées canadiennes et qui ont grandement favorisé le maintien en poste des membres des Premières Nations.

• (1550)

Malgré tous ces changements positifs, je m'en voudrais de ne pas mentionner la triste histoire du caporal Nolan Caribou, du Royal Winnipeg Rifles, qui avait terminé le programme Bold Eagle trois années avant. Parce qu'il n'a pas eu le soutien nécessaire, il a laissé un grand vide dans sa famille et son départ a affligé toute sa communauté. Nous remercions les Forces armées canadiennes d'avoir reconnu leur responsabilité. Nous attendons une résolution et nous sommes impatients de voir les changements qui continueront d'être apportés pour empêcher ce genre d'incidents regrettables parmi nos soldats et tous les soldats des forces armées.

Si on oublie les expériences des autres, elles n'auront servi à rien. C'est pourquoi je tiens à les souligner, les bonnes comme les mauvaises.

Messieurs et mesdames, ce que je constate, c'est que beaucoup de nos jeunes voudraient servir dans les Forces canadiennes, mais que les postes disponibles sont insuffisants en Saskatchewan. Il y aurait 10 candidats pour chaque poste offert. Le départ de la maison amène son lot de changements et de défis quand les jeunes commencent dans les Forces canadiennes. Le passage du programme Bold Eagle au service dans la Réserve n'est pas facile, et ils ne savent pas toujours comment poser des questions ou gérer leur carrière. La diversité pose un défi et ils peuvent avoir de la difficulté à trouver leur place. Beaucoup trouvent que même le processus de recrutement est compliqué et difficile. Toutefois, les jeunes qui se sont engagés dans les Forces canadiennes ont une influence très positive sur nos communautés, et beaucoup de personnes des Premières Nations tirent une grande fierté de leurs années de service. Nous en faisons des modèles et nous les honorons de la même manière qu'ils nous ont honorés en servant leur pays.

Les changements positifs au sein des Forces armées canadiennes ont été remarqués et c'est avec beaucoup d'optimisme que nous attendrons le retour à la maison de nos enfants, de nos guerriers. Ils sont depuis toujours des guerriers. Quand ils s'engagent, ils deviennent aussi les guerriers du gouvernement canadien.

J'aimerais glisser quelques mots au sujet du programme Bold Eagle, qui entre dans sa 29^e année, et de son succès. Il est né d'une entente conclue entre le North Saskatchewan Regiment et le Grand conseil de Prince Albert, en Saskatchewan, et il propose un programme estival à nos jeunes. Il leur sert de tremplin vers une carrière militaire, mais aussi vers la poursuite de leurs études ou une carrière dans la GRC. Le programme les forme à devenir des leaders fiers. Il doit une bonne partie de son succès au partenariat entre les Forces armées canadiennes et les Premières Nations, mais aussi au fait que nous pouvons incorporer une grande composante culturelle durant la première semaine, pour aider les jeunes à se familiariser avec l'environnement de la base de Wainwright. Beaucoup de militaires en service qui sont d'ascendance autochtone contribuent au programme et servent de modèles aux jeunes.

Au début, il y avait une dizaine de candidats, je crois. Aujourd'hui, dans la zone de recrutement du Commandement de l'Ouest, ils sont plus de 180 à s'inscrire. Il y a 180 places offertes et, parmi les jeunes inscrits, 150 environ terminent le programme. Il donne de bons résultats parce que les jeunes reçoivent de l'aide pour traverser les moments où ils se sentent seuls ou d'autres difficultés liées à leur départ de la maison.

Deux aînés, une femme et un homme, travaillent avec nous. Nous avons tellement de succès que nous nous retrouvons à imposer une culture au détriment d'une autre qui vient d'un autre endroit, mais

c'est un beau problème puisque les jeunes continuent de s'épanouir. Ils continuent de vouloir faire partie du programme.

• (1555)

J'aimerais aussi parler du Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones, ou PILA, à Kingston. Le programme Bold Eagle exige une 10^e année, et le PILA exige une 12^e année. Comme vous le savez, il existe deux groupes dans les Forces, soit les militaires du rang et les officiers. Le programme Bold Eagle peut mener à une carrière d'officier, mais la plupart des finissants se dirigent vers des postes de militaire du rang. Le PILA est axé sur les carrières d'officier uniquement, et il offre des matières scolaires autant qu'une formation militaire. Nous reconnaissons qu'une année de formation qui conduit à une formation d'officier équivaut à une année dans la Force régulière.

Nous reconnaissons la valeur de tous les programmes offerts. Nous attendons toujours un avenir meilleur, mais en même temps, à titre de président du comité de gestion du programme Bold Eagle et tout comme notre vice-président, le lieutenant-colonel Lee Mossop de la base Wainwright, je me dois de souligner notre réussite. Nous sommes toujours heureux d'en parler. C'est la même chose pour le programme Black Bear à Gagetown et le Programme Raven à Esquimalt.

Les partenariats avec les Forces canadiennes sont d'une importance vitale pour nos membres. Nous avons toujours été là. Nous étions là en 1812, nos membres ont fait partie du combat. Nous tenons à exprimer notre soutien. La diversité est importante à nos yeux.

De nouveau, merci. Je sais que je n'ai plus beaucoup de temps, mais je tiens à réitérer à quel point je suis heureux d'être ici. C'est la première fois depuis une vingtaine d'années que je m'adresse à un comité comme le vôtre, et je redécouvre le plaisir de discuter avec les leaders de notre pays.

Le président: Merci, vice-chef Lerat, pour votre exposé et pour votre service au pays.

À ceux d'entre vous qui reviennent après 20 ans ou qui n'ont jamais comparu devant un comité, je vous informe que mon travail est de m'assurer que nos travaux avancent. Mes collègues comptent sur moi.

Si vous me voyez faire un signe pendant que vous parlez, c'est parce qu'il vous reste 30 secondes pour conclure afin que je puisse donner la parole à quelqu'un d'autre qui veut intervenir ou poser une question.

J'invite M. Robillard à entamer notre première série de questions de sept minutes.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence. Mes questions seront en français, bien sûr.

Le nombre d'individus des communautés autochtones dans les Forces armées canadiennes...

[Traduction]

Le président: Pouvez-vous attendre un peu qu'on leur donne accès à la traduction?

Je vais arrêter le chronomètre.

[Français]

M. Yves Robillard: Le nombre d'individus des communautés autochtones dans les Forces armées canadiennes a légèrement progressé depuis que l'objectif de 3,5 % en 2026 a été fixé. Toutefois, au cours des dernières semaines, ce comité a entendu que cette progression devrait s'accélérer grâce aux nombreuses initiatives en matière de recrutement. Mes premières questions porteront donc sur le recrutement.

Le rapport du vérificateur général sur le recrutement dans les forces armées a souligné l'importance de déterminer et de supprimer les obstacles à l'emploi pour les groupes désignés.

Ma première question s'adresse au lieutenant-colonel Quick. Pouvez-vous nous parler de la perspective des Autochtones dans les forces armées à l'égard du recrutement? Est-ce qu'on vous a fait part d'obstacles pour devenir membre des forces armées?

[Traduction]

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Je n'ai pas entendu parler d'obstacles dans le système des Forces armées canadiennes qui nuiraient au recrutement des personnes autochtones.

Le processus de recrutement est général, en ce sens que le traitement initial est le même pour tous. Ensuite, certaines directives sont données qui indiquent quels candidats devraient avoir la priorité, et des ajustements sont faits en conséquence.

Je n'ai jamais entendu parler de quelqu'un qui aurait eu des difficultés ou d'un obstacle au recrutement, et c'est quelque chose qui m'a été confirmé quand Iris m'a parlé de son expérience de recruteur d'un jour. Elle m'a dit qu'elle avait adoré aller à la rencontre de ces personnes. Elle n'a pas senti qu'il y avait des obstacles. Si elle avait vu quoi que ce soit d'inapproprié, elle me l'aurait dit.

Merci.

●(1600)

[Français]

M. Yves Robillard: Ma prochaine question s'adresse à M. Lerat. Selon vous, quel outil de communication pourrait être utilisé pour amener un plus grand nombre de membres des communautés autochtones à considérer une carrière dans les forces armées?

[Traduction]

M. Edward Lerat: À mon avis, le processus de recrutement devrait être mis en oeuvre dans les communautés. En Saskatchewan, la carrière militaire pourrait intéresser beaucoup de personnes mais, si elles vivent loin dans le Nord, il faut les faire venir en ville et commencer par leur donner de l'aide pour remplir la demande. Le formulaire de demande est en effet assez compliqué.

C'est la même chose pour les examens médicaux. Les gens de nos communautés doivent aller au sud pour rencontrer un médecin. On pourrait plutôt faire venir le médecin et lui demander d'examiner une dizaine de personnes.

La logistique du recrutement est un immense problème. Je sais que l'intérêt existe. Il faut simplement amener les personnes intéressées à l'endroit voulu.

[Français]

M. Yves Robillard: Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse au lieutenant-colonel Quick.

Au cours des dernières semaines, des témoins ont souligné l'importance d'avoir une culture tolérante la diversité au sein des forces armées. Pouvez-vous faire part au Comité de vos sentiments à

l'égard de la culture au sein des forces armées vis-à-vis des Autochtones? Quels progrès peuvent être faits?

[Traduction]

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Durant toute ma carrière, j'ai toujours été ouvert aux autres. C'est l'éducation que j'ai reçue de ma mère. D'ailleurs, j'ai grandi dans une communauté diversifiée, composée d'Européens de diverses origines — des Allemands, des Italiens, des Portugais, des Français aussi. J'ai grandi entouré de gens de toutes sortes d'origines. Je pense que ma première copine était une Portugaise qui me raccompagnait chez moi tous les jours. Je lui ai demandé d'attendre que je grandisse et qu'on se marie. J'ai toujours agi de cette façon, et je crois que c'est le cas de beaucoup de personnes. J'ai été témoin de situations où des personnes ont été victimes de préjugés, mais je n'ai jamais laissé les préjugés dicter ma manière de commander ou de travailler avec mes unités.

[Français]

M. Yves Robillard: Merci.

[Traduction]

Le président: Il reste environ deux minutes. Vous pouvez, si vous le voulez, les céder à un autre député. Sinon, je passerai à l'intervenant suivant.

Je passe à Mme Gallant.

Vous avez la parole, madame.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président et, par votre entremise, je remercie nos témoins.

Il y a quelques années — au début des années 2000, je crois — j'ai visité pour la première fois la circonscription de Randall et ai passé une semaine sur le NCSM Vancouver. À la fin de la semaine, nous sommes montés dans un avion rempli de jeunes qui avaient été au camp Raven, je crois bien que c'est son nom. Leur exubérance, leurs récits les uns aux autres de leurs meilleures expériences... Je me suis souvent demandée par la suite quel était le pourcentage des personnes participant à ce programme qui se sont enrôlées à un moment donné soit dans la Réserve soit dans la Force régulière.

M. Edward Lerat: Permettez-moi de répondre à cela.

Ils sont tous admissibles, et c'est l'encouragement que nous leur donnons dès le départ, le fait qu'ils peuvent s'enrôler dans les forces.

Bien sûr, à la fin du programme, le choix leur revient. Certains décident de poursuivre leurs études, d'autres retournent dans leurs collectivités et deviennent des leaders.

Nous avons constaté que la majorité du débordement de recrutement — et je vous ai cité les nombres de demandes — venait des recrues de Bold Eagle allant dans divers secteurs. C'est une chose que nous encourageons, parce que cela permet les voyages. Quand j'avais 17 ans, partir en voyage vers la côte est était faire quelque chose hors de la Réserve.

Pour encourager ces engagements à long terme, je crois que les forces armées — je dirais plutôt les nouvelles forces armées — sont très tolérantes et plus favorables envers, je ne dirai pas les Autochtones, mais les personnes qui ne sont pas de race blanche.

●(1605)

Mme Cheryl Gallant: Très bien.

Colonel Quick, tout d'abord, merci pour votre service. Nous avons entendu beaucoup parler à ce comité d'accroître le nombre de femmes, de Canadiens autochtones et de minorités visibles dans les forces armées. Je serais curieuse de savoir ce qui vous a motivé à vous enrôler dans les Forces armées canadiennes.

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Eh bien, enfant, j'étais un louveteau et un scout. Un de mes héros était mon grand-oncle qui a perdu la vie à la Première Guerre mondiale. Il a mérité la Croix militaire. Ce fut là le début de l'histoire de ma famille dans les forces militaires. Mon oncle était mitrailleur de queue au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Je l'ai toujours admiré. J'ai passé beaucoup de temps avec lui.

En fait, je suis devenu membre de la Légion avant d'en avoir vraiment le droit.

Des voix: Oh, oh!

Lcol David A. Quick: Jeune homme, j'ai appris à jouer de la cornemuse à la Légion royale canadienne et, une fois que je me suis enrôlé, je me suis tout de suite joint à la Légion. Dans notre collectivité, la Légion était forte. Elle permettait aux gens d'entrevoir ce qui était possible et les raisons pour lesquelles on pourrait vouloir se joindre aux forces, ce que j'ai fait.

Mme Cheryl Gallant: Quelles sont les autres sortes de raisons de se joindre aux Forces armées canadiennes que vous entendez d'autres vétérans et membres des Forces armées canadiennes autochtones, que ce soit au cours de votre propre service ou à l'occasion de vos travaux dans votre organisation?

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Je ne suis pas sûr de pouvoir parler pour qui que ce soit d'autre. Je suis passé de la Première réserve à la Force régulière parce que je n'avais pas réussi à trouver un emploi après avoir fini mes études universitaires. J'étais le septième de ma classe de 35 ingénieurs électriciens à trouver un emploi auprès de la Force régulière. Un de mes camarades de classe a fini par s'enrôler plus tard parce qu'il n'a pas pu trouver un emploi.

Au départ, il faut voir d'où vient la personne. Très souvent, la décision est financière. Il peut n'y avoir aucun débouché financier là où elle se trouve. Les forces armées constituent un tremplin vers une meilleure vie. Par exemple, quand je me suis joint à la Force régulière, je ne savais pas si j'allais l'aimer. J'ai organisé les choses de sorte que, si je n'aimais pas cette vie, je pourrais retourner dans la Réserve. Mais je l'ai beaucoup aimée. J'y suis depuis maintenant 38 ans, c'est tout dire.

C'est comme toute autre chose; au départ, on ne sait pas à quoi on s'engage. Certaines personnes essayent, et si tout va bien pour elles, et si elles y trouvent du plaisir et sont stimulées, elles restent, mais si c'est un travail banal où elles balayent en rond le manège militaire, jour après jour, eh bien, on les perd.

Mme Cheryl Gallant: À l'heure actuelle, environ 33 000 Amérindiens sont au service des forces armées des États-Unis, ou près de 1,7 % de l'ensemble des forces. Cela se compare à un pourcentage de 0,9 % de la population globale des États-Unis qui sont d'origine amérindienne. Le Canada devrait-il apprendre des leçons des Américains sur la façon de recruter des citoyens autochtones dans les Forces armées canadiennes?

• (1610)

Lcol (à la retraite) David A. Quick: J'ignore comment les Américains recrutent des Autochtones. Je crois que nous sommes sur la bonne voie. Nous allons vers les jeunes Autochtones et les intéressons.

L'autre jour, je parlais à un vieil ami des années soixante. Il m'a raconté comment le Royal Canadian Regiment allait à l'époque faire du recrutement dans le nord de l'Ontario. Ils voulaient des soldats autochtones parce qu'ils deviennent de meilleurs soldats que les jeunes hommes de Toronto.

Mme Cheryl Gallant: La Nouvelle-Zélande en particulier peut être prise comme un exemple de la bonne façon de recruter et de promouvoir des membres autochtones dans les forces armées. Les Maoris de Nouvelle-Zélande constituent près de la moitié de l'armée et 19 % de leurs forces armées, comparativement à 4,4 % seulement de la population. La culture guerrière maorie est aussi incorporée dans leur armée. Toutes les recrues suivent un rite d'initiation maori qui les conduit dans la tribu guerrière. Le Canada peut-il s'inspirer de l'exemple de la Nouvelle-Zélande dans la promotion et l'intégration de la culture autochtone dans les forces armées?

Le président: Malheureusement, je vais devoir vous arrêter ici. Votre temps est écoulé.

Je donne la parole à M. Garrison.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Je remercie nos témoins de leur présence ici aujourd'hui, et merci à vous trois de votre service au Canada, non seulement votre contribution à titre de membres actifs, mais aussi votre présence ici aujourd'hui pour parler de la façon dont nous pouvons améliorer les Forces canadiennes. Il est très important pour le Comité d'entendre tant du positif que du négatif, et je vous remercie pour cela.

J'aimerais aussi transmettre les salutations de Georgina Jolibois, la députée de Desnéthé-Missinippi-Churchill River. Elle voulait tant être ici aujourd'hui, mais la Chambre des communes débat des langues autochtones en un endroit, et nous traitons ici de la question des Autochtones dans les forces armées. Elle ne pouvait pas être aux deux endroits en même temps.

À son arrivée au Parlement, elle est venue me voir tout de suite, car je suis le porte-parole du NPD en matière de défense, et a commencé sa démarche en disant qu'elle avait été maire dans le nord de la Saskatchewan pendant 12 ans et se souvient d'y voir régulièrement des activités de recrutement. Elle voulait savoir ce qui était arrivé à cela, parce que beaucoup de personnes aimeraient avoir l'occasion de s'enrôler, mais elles n'ont pas les renseignements nécessaires et ne savent même pas que la possibilité existe.

Elle commentait le déclin des activités de rayonnement dans les régions du Nord et les collectivités éloignées. Avez-vous remarqué la même chose, le fait que nous allions dans le mauvais sens à cet égard?

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Je peux répondre à cela.

Je crois que tout se résume à une seule chose: l'argent — le coût que cela représente d'envoyer des équipes dans ces régions éloignées, le temps que cela prend. L'argent n'est tout simplement plus là. Tout au long de ma carrière d'officier haut gradé, Seigneur, combien de fois j'ai épuisé ma calculatrice à tenter de rester dans les limites de mon budget pour ce que j'avais besoin de faire, et pas ce que je souhaitais faire. L'argent n'est tout simplement pas là.

M. Randall Garrison: Monsieur Lerat — je reviendrai à Mme Pope dans quelques instants — vous avez parlé des difficultés au niveau des demandes, de la logistique et des examens médicaux. Savez-vous si des programmes existants se sont attaqués à ce problème en envoyant les ressources auprès des gens qui aimeraient faire une demande, plutôt qu'en tentant d'amener ces gens ailleurs?

M. Edward Lerat: Nous avons pris dans notre effectif le sergent du Royal Regina Rifles. Nous l'avons affecté au soutien de ce processus dans les collectivités éloignées, puis nous l'y avons envoyé. Il a ouvert la voie aux recruteurs pour que ceux-ci soient actifs là-bas, que ce soit par Skype ou...

Mais ce sont toujours les mêmes examens — médicaux, de conditionnement physique, et ainsi de suite — pour lesquels ils doivent encore se déplacer. À mon avis, si nous coordonnions cela, et c'est tout à fait faisable, avec la Journée nationale des Forces armées dans nos collectivités du Nord, prenions l'avion... Nos jeunes sont inspirés par ce qu'ils voient. De nos jours, en cette ère de communication, je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas des activités de recrutement plus concentrées.

M. Randall Garrison: Bon.

Madame Pope, vous avez mentionné certaines situations très éprouvantes que vous avez vécues, mais je vous félicite de nous avoir aussi donné certaines idées sur la façon d'éviter de telles situations à l'avenir. Vous avez parlé de l'importance de femmes autochtones mentors, que c'est à ce niveau que vous voyez une lacune. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce qui pourrait aider à conserver, voire recruter dans les forces armées un plus grand nombre de membres des Premières Nations?

•(1615)

Mme Tasina Pope: Quand j'y étais, je n'ai pas vraiment vu beaucoup de femmes autochtones. En tant qu'une personne qui est passée très rapidement de l'éducation postsecondaire à l'instruction de base, en passant par le centre de recrutement, j'ai senti que si j'avais eu un mentor, même à Saint-Jean-sur-Richelieu, peut-être que le lien aurait été plus fort, que je n'aurais pas senti aussi souvent le mal du pays.

À mon avis ce serait très bénéfique. À l'heure actuelle, même dans ma propre collectivité autochtone, nous avons quelque chose de semblable.

M. Randall Garrison: Compte tenu du peu d'Autochtones dans les Forces canadiennes, pensez-vous que des aînés autochtones pourraient assumer ce genre de rôle initialement?

Mme Tasina Pope: Oui, monsieur. Un très grand nombre d'aînés, je le sais, souhaitent être proactifs à cet égard. Cela serait très bénéfique, et, une fois de plus, cela m'aurait aidée quand j'étais plus jeune.

Si vous me le permettez, j'en dirai un peu plus sur l'aspect de coordination des centres de recrutement dans les collectivités autochtones; de fait, j'ai contribué de mon propre chef à faire venir des centres de recrutement dans ma réserve. De plus, nous avons aussi deux réserves satellites où j'ai moi-même été pour coordonner les activités avec le centre de recrutement de sorte qu'il vienne dans nos collectivités et je ne suis même pas à l'emploi des Forces armées canadiennes, ni enrôlée dans celles-ci.

Je sais que tous les ministères souffrent d'un manque de financement, mais je crois que nous pourrions recourir aux vétérans, même ceux qui ne sont pas dans les forces.

M. Randall Garrison: Si notre objectif est une plus grande diversité, nous devons lui affecter des ressources. Vous nous avez donné de très bons exemples de façons de le faire.

Je sais que je vais manquer de temps. Je vous remercie d'avoir mentionné l'initiative Raven pour les jeunes Autochtones, qui se déroule dans ma circonscription. C'est une initiative de la Marine royale canadienne, mais elle ne touche que 24 étudiants tous les ans. C'est un programme très réussi et très prisé, mais un tout petit

programme. C'est un autre exemple d'activités qui s'est révélée probante, mais nous devons le faire à plus grande échelle.

Monsieur Lerat, vous parliez de Bold Eagle. Quels sont les chiffres de l'enrôlement à Bold Eagle? Pouvez-vous me le rappeler de nouveau? Vous avez mentionné dans votre exposé quelque chose au sujet du nombre de personnes que vous pouvez admettre, et du nombre de celles qui souhaitent y accéder.

M. Edward Lerat: Cette année, nous avons eu 180 admissions. Celles-ci sont passées de 100 à 150, puis maintenant s'élèvent à 180; elles se stabilisent généralement aux alentours de 150. La zone que nous desservons est si grande maintenant, et il n'y a de quota pour aucune province en particulier. Tout dépend des personnes qui s'emploient au recrutement et qui déterminent qui comble les places en premier.

M. Randall Garrison: Avez-vous constaté que c'est par les anciens participants que les gens obtiennent les renseignements?

M. Edward Lerat: Eh bien, ce sont les participants précédents et, de plus, un recruteur en poste dans chacune de nos provinces, dans les Prairies tout du moins — la Saskatchewan et le Manitoba. C'est notre ministère des affaires indiennes et autochtones qui finance cela comme un investissement dans la jeunesse. Ce recruteur participe aux journées d'orientation carrière et à diverses fonctions où nos jeunes se rassemblent. Nos jeunes aiment le voir, alors il prend son sac à dos et revêt sa tenue de camouflage, et il faut voir les jeunes essayer son sac à dos.

C'est un énorme encouragement, qui ouvre la voie en quelque sorte. Nous avons une excellente relation avec le bureau de recrutement de Regina, également.

Le président: Je vais devoir arrêter ici et donner la parole à M. Spengemann.

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Merci, monsieur le président. J'aimerais vous remercier tous les trois d'être des nôtres cet après-midi ainsi que de votre service et votre témoignage.

Je commencerai par une anecdote personnelle. Elle me vient à l'esprit quand je pense aux Forces canadiennes et aux Autochtones dans le contexte de mon expérience de parlementaire.

En 2016, j'ai eu l'occasion d'aller en France et en Belgique avec le ministre des Anciens Combattants de l'époque. Ce fut une expérience extrêmement profonde et émouvante pour moi, qui suis né en Allemagne. Dans le cadre de ce voyage de commémoration du 100^e anniversaire de la bataille de la Somme et du parc commémoratif à Beaumont-Hamel, j'ai eu l'occasion de rencontrer l'adjudant-maître Stanley Mercredi qui vient de la Première Nation crie Mikisew en Alberta. À ce moment-là, l'adjudant-maître avait l'honneur d'être le porteur du bâton à exploits. Après les cérémonies, j'ai eu la chance de bavarder un peu avec lui au sujet de cet instrument cérémonial et il m'en a expliqué la signification. Il a dit qu'il est unique parce qu'il représente le patrimoine guerrier autochtone. C'est une tradition autochtone qui a été incorporée dans la cérémonie militaire. Il m'a aussi dit à l'époque que c'était la première fois — en 2016 — que le bâton à exploits ait été hors du Canada pour une importante cérémonie militaire.

Je voulais vous présenter cette histoire dans le contexte du processus de réconciliation qu'a entrepris notre pays. Une occasion comme celle-ci où l'intégration de traditions autochtones directement dans les protocoles militaires est-elle une chose que vous pourriez envisager dans l'optique de réconciliation? Ce n'est qu'un pas et d'aucuns pourraient le qualifier de petit pas. Qu'est-ce que les Forces canadiennes pourraient et devraient faire pour reproduire ce que nous faisons sur d'autres plans en ce qui concerne la réconciliation au Canada?

• (1620)

M. Edward Lerat: Venant des traités 6, 4, 8, 10 et 1, nous couvrons sept tribus différentes, mais notre bâton à exploits est une chose que nous avons tous en commun. Notre bâton à exploits est un symbole de notre religion et de nos protocoles. Pour nous, c'est un symbole des plus honorables. Le bâton à exploits occupe une place de premier plan dans le programme Bold Eagle. Essentiellement, il représente notre façon d'annoncer nos couleurs, tout comme le font les drapeaux et d'autres symboles. Sur le plan de la réconciliation, ne serait-ce pas un excellent moyen de démontrer que vous acceptez une culture en montrant publiquement le bâton à exploits dans le cadre d'une parade ou d'une cérémonie?

Je suis tout à fait pour la diversité. D'autres nations ont peut-être d'autres moyens de montrer leur culture, mais chez nous, c'est le bâton à exploits. C'est le plus haut degré d'honneur.

Merci.

M. Sven Spengemann: Lieutenant-colonel Quick et madame Pope, j'aimerais vous entendre brièvement là-dessus.

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Madame Pope devrait commencer.

M. Sven Spengemann: Très bien.

Mme Tasina Pope: Il y aurait peut-être lieu d'ajouter une salle de purification et prévoir un statut honorifique pour les aînés. Pour moi, les aînés sont comme un maire ou ont un statut encore plus élevé. Il faut donc honorer la personne, parce qu'elle pourrait disparaître le lendemain. Ce sont là de petites mesures que l'on pourrait prendre.

Par ailleurs, il faut s'assurer de ne pas avoir des systèmes d'alarme incendie qui fonctionnent sur les lieux pendant la purification, parce qu'il y a des propriétés culturelles à ce niveau aussi. Ce n'est qu'un autre aspect de ma perspective, mais c'est une chose que j'aimerais voir dans presque toutes les installations militaires, et même dans les mess.

M. Sven Spengemann: Lieutenant-colonel Quick.

Lcol (à la retraite) David A. Quick: C'est probablement un bon moment de le mentionner. Lors de ma dernière affectation, j'ai été directeur de la Gestion du soutien aux blessés, et commandant par intérim de l'UISP à plusieurs reprises. Un des dilemmes qui confronte le commandant de l'UISP est le soin des membres autochtones malades et blessés.

Je n'ai pas été autorisé à m'attaquer à ce problème quand j'ai été commandant intérimaire — le patron ne me l'a pas permis —, mais un commandant est limité dans ce qu'il peut faire pour aider le militaire autochtone dans son programme de traitement. Les autorités médicales ne reconnaissent pas la guérison spirituelle. Par conséquent, elles n'aident pas un militaire à aller dans un pavillon de ressourcement ou à suivre tout autre traitement spirituel ou culturel. Auparavant, c'était le commandant qui autorisait les congés de maladie. Il n'a plus ce pouvoir; c'est maintenant un médecin qui doit le faire. Si une personne souhaite entreprendre une guérison

spirituelle, elle doit alors prendre un congé et assumer elle-même le coût du traitement.

Je connais des moyens de contourner cela, mais je ne veux pas en parler et je ne dirai jamais à mes commandants régionaux comment se soucrire aux règlements militaires. Malheureusement, c'est le militaire maintenant qui doit assumer le coût de son traitement.

• (1625)

M. Sven Spengemann: Merci pour tout cela. Ce sont des idées très pratiques et utiles.

Il me reste très peu de temps. J'aimerais revenir très brièvement, lieutenant-colonel, à votre commentaire sur le fait que la chaîne de commandement le comprend peut-être, mais que les superviseurs sur le terrain le comprennent moins. Que pourraient faire les Forces canadiennes structurellement pour rectifier cet aspect?

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Les hauts gradés ne voient pas ce qui se passe aux niveaux inférieurs. C'est au commandant de parler à ses officiers subalternes pour savoir ce qui se passe aux niveaux inférieurs. Les officiers subalternes doivent parler à leurs adjudants, leurs sergents et leurs hommes. Si les dirigeants n'enclenchent pas ce processus du haut vers le bas, cette chaîne est rompue.

Quand j'étais commandant, je parlais toujours à mes hommes. Quand l'adjudant ne pouvait pas les entendre, ils me parlaient. Je crois que cela ne se produit plus ainsi. Tout le monde devient un gestionnaire, et non pas un dirigeant. Comment pouvons-nous réinculquer cela? Il faut donner aux officiers subalternes l'autorité. J'avais plus d'autorité en tant que lieutenant que j'en avais 10 ans plus tard en tant que capitaine à Ottawa.

Le fait est que les soldats craignent que s'ils vont à l'encontre de leur caporal-chef ou de leur sergent, leur rapport d'évaluation sera mauvais et ils ne pourront pas avancer. Laissez-moi vous dire, j'ai vu certains de ces rapports d'évaluation qu'ils ne pouvaient pas comprendre. « Qu'ai-je fait de mal? Personne ne m'a dit que je ne faisais pas correctement les choses. » C'est ainsi qu'ils sont punis et ils n'ont aucun recours.

M. Sven Spengemann: Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Nous passons maintenant aux périodes de questions de cinq minutes.

M. Fisher commence la première question.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci, vous tous, de votre présence aujourd'hui.

Madame Pope, je vous remercie d'être avec nous virtuellement. Votre témoignage était certainement intéressant.

J'aimerais refermer la boucle ici.

Monsieur Lerat, vous avez dit que des Canadiens autochtones s'intéressent à la vie militaire.

Lieutenant-colonel Quick, vous avez parlé du fait qu'il n'y a aucun obstacle à l'accès aux Forces canadiennes. Je me demande donc: pourquoi les faibles nombres? Pourquoi les nombres sont-ils si faibles? S'agit-il d'un problème de rétention? Des jeunes Autochtones entrent-ils dans les forces puis les quittent? Vous esquissez un tableau plus rose peut-être que je ne l'aurais pensé.

Commençons par M. Quick.

Lcol (à la retraite) David A. Quick: En ce qui concerne ma remarque sur l'absence d'obstacles, à ma connaissance, la dernière fois que j'ai mis les pieds dans un bureau de recrutement était en 1983. S'il y a des obstacles, on devrait me le dire. Personne ne m'a jamais dit qu'il y avait des obstacles.

M. Darren Fisher: Monsieur Lerat, vous dites qu'il y a clairement un intérêt. Les nombres sont-ils trop faibles? Par exemple, le programme Bold Eagle n'accepte-t-il que 25 membres seulement? Serait-il nécessaire d'élargir l'accès aux programmes pour y accepter de plus grands nombres?

M. Edward Lerat: Je crois que nous avons les nombres. Il s'agit de veiller à ce que les personnes qui participent à Bold Eagle à un très jeune âge soient exposées aux modèles de rôle qui pourront les interpeller et établir un contact avec eux. Je ne parle pas seulement de membres des Premières Nations, mais de personnes qui ont l'expérience.

Pour nous, ce sont les modèles de rôle qui comptent. Une personne de votre propre race et qui, à vos yeux, a réussi.

Nous avons deux officiers issus de Bold Eagle — deux dont je suis au courant particulièrement — qui sont maintenant revenus à la vie civile. Un est un chef et l'autre un consultant. Mais le point focal de notre réussite en tant que membres des Premières Nations est le général Paul. Il vient de Loretteville, au Québec, mais c'est un membre d'une Première Nation. J'ai eu le plaisir de rencontrer le général Paul quand il était dans l'ouest. Je me sers de son exemple pour influencer les jeunes en disant: « Voilà ce que vous pourriez être. »

Plus nous avons de modèles de rôle... Dans Bold Eagle, nous essayons de faire en sorte que le personnel de formation soit membre d'une Première Nation, et nous avons aussi le personnel de soutien qui vient de la GRC ou de la police urbaine pour cette semaine de formation culturelle. Mais les propulser de là jusqu'à la Réserve, puis la Force régulière, demeure un défi.

• (1630)

M. Darren Fisher: Mme Pope nous a donné deux ou trois recommandations.

Monsieur Lerat, pouvez-vous nous recommander une façon d'augmenter le recrutement?

M. Edward Lerat: Il serait utile que des officiers issus de Premières Nations ou autochtones soient présents dans les sites de recrutement.

M. Darren Fisher: C'est excellent.

Madame Pope, il me reste 40 secondes. Je suis désolé de revenir là-dessus, parce que M. Garrison en a déjà parlé, mais j'ai été fasciné par votre idée de programme de mentorat autochtone.

Si les nombres augmentaient et si nous avions davantage de militaires autochtones ou membres de Premières Nations, êtes-vous d'avis qu'un programme officiel de mentorat autochtone soit encore nécessaire?

Vous pourriez peut-être en parler un peu en 20 secondes.

Mme Tasina Pope: Oui. À mon avis, si la personne, le mentoré, pouvait choisir son mentor, il y aurait davantage un engagement à long terme à l'endroit des Forces armées canadiennes.

M. Darren Fisher: Les nombres ont augmenté, et vous avez dit que vous ne voyez pas beaucoup de femmes autochtones. Si le recrutement augmentait considérablement et vous étiez entourée de davantage de femmes autochtones, recommanderiez-vous encore le programme de mentorat?

Mme Tasina Pope: Oui, sans réserve.

M. Darren Fisher: Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

Le président: Ce fut un plaisir

Monsieur Bezan.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Je vais céder mon temps à M. Warawa.

M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC): Merci aux témoins. Normalement, je ne suis pas membre du Comité — je suis un remplaçant occasionnel —, mais j'ai trouvé ces témoignages très intéressants et j'en remercie chacun de vous.

Je vais me concentrer sur le recrutement. Beaucoup des questions que j'avais ont déjà été posées. Je me concentrerai, alors, sur le service militaire. Et je vous remercie encore tous de votre présence.

L'armée n'est pas faite pour tout le monde. Mon père et mes oncles étaient des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale, mais ils n'ont pas fait de carrière militaire. Mon père était dans l'armée et mes oncles dans la marine. Mon expérience, en tant que parlementaire, se résume à quatre ou cinq jours dans les Forces canadiennes. J'ai d'abord choisi l'armée, à Wainwright, puis je suis allé dans la marine, sur le *Winnipeg*. J'ai vite compris que je n'aimais pas la marine et sa nature répétitive, mais j'ai pensé qu'il serait très intéressant de faire carrière dans l'armée. Mais, là encore, je ne savais pas dans quoi je m'embarquerais si je choisissais cette carrière. C'était un thème récurrent, que les gens ne savaient pas dans quoi ils s'embarquaient.

Monsieur Lerat, vous avez mentionné la solitude. Vous avez recommandé qu'il y ait des agents de recrutement autochtones, mais Mme Pope a déclaré qu'elle s'était sentie isolée, dans un environnement très malsain, à tel point qu'elle a quitté les forces armées. Elle a parlé de solitude et du fait qu'elle aurait voulu avoir un mentor au cours de cette période.

Voici ma question. Est-ce que le service militaire est fait pour tout le monde? Comment mieux faire comprendre aux Autochtones ce à quoi ils s'engagent? Vous avez dit que vous ne saviez pas dans quoi vous vous embarquiez, mais que vous aimiez être militaire. Comment sélectionner les gens et leur expliquer ce qu'est la vie dans l'armée, dans les Forces canadiennes, pour qu'ils sachent ce qui les attend? Est-ce qu'il serait utile de prévoir un mentorat dès le départ, dès le recrutement? Ils s'engageraient et seraient soutenus concrètement, et ils sauraient à quoi s'en tenir. Est-ce que ce serait utile?

• (1635)

M. Edward Lerat: Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre parce que différentes personnes réagiront différemment lorsqu'elles s'enrôlent dans les Forces canadiennes. Pour moi, c'était facile. Mon frère était militaire et ce qui était bon pour lui était bon pour moi. Cependant, dans notre situation actuelle, nous mettons tellement plus l'accent non seulement sur les prêtres, mais aussi sur nos sages, hommes et femmes.

Notre église est quelque peu différente. J'ai été élevé dans la religion catholique en pensionnat, mais depuis, je suis « le sentier rouge », comme on dit dans notre société. C'est la même chose. Nous sommes tous reliés par le Créateur, qu'on l'appelle Dieu ou autrement. Nous respectons tous les différentes confessions.

Pour revenir à votre question, toutefois, à savoir comment expliquer à quelqu'un, à un jeune, que la vie est comme ça dans les forces armées, cela me paraît difficile. Pour ce qui est du maintien au service, je sais que, comme l'a indiqué Mme Pope, nos cérémonies sacrées et nos protocoles nous sont utiles à nous, Premières Nations, et pas seulement, comme dans le cas des églises, mais elles sont ouvertes à tout le monde.

Cependant, les aînés et leur rattachement à des bases, aux endroits où les Autochtones sont employés, surtout quand ils s'engagent... Quand je me suis engagé, je suis allé à Cornwallis. C'est loin de la réserve en dehors de Regina.

En même temps, toutefois, il y avait la camaraderie que j'avais établie. Comme je n'étais pas trop exposé à des non-Autochtones ou à des Noirs, l'expérience s'est révélée enrichissante pour moi à mesure que le temps passait. Par ailleurs, on ne faisait qu'un. Nous formions des unités. Nous étions un collectif. Si l'un tombait, on le relevait.

Cette camaraderie ressemble à celle du programme Bold Eagle. Ce qui se passe dans ce programme, c'est qu'il y a une approche collective qui est soutenue par ceux à qui ses membres ont confiance. Je ne dis pas qu'ils ne font confiance à personne d'autre, mais il est plus facile de parler à un aîné parce qu'il fait partie de notre culture.

M. Mark Warawa: Nous reste-t-il du temps?

Le président: Il me semble que vous avez un peu dépassé votre temps de parole, mais je vous laissais terminer. Je vous remercie de vos observations.

La parole est maintenant à Mme Dzerowicz.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Je remercie tous les témoins de leurs excellents exposés.

J'adresserai ma première question à Mme Pope.

Vous ne connaissez peut-être pas la réponse, mais ne vous inquiétez pas. Je me demandais, tandis que vous parliez, si vous savez combien il y a de femmes autochtones dans les Forces armées canadiennes, que ce soit dans les forces armées ou dans la marine. Avez-vous une idée de leur nombre?

Mme Tasina Pope: Je ne pense même pas qu'à l'heure actuelle, on recueille des données à ce sujet précis. Je sais que ce serait probablement une bonne occasion d'en réunir et de présenter un diagramme, mais je n'ai pas la réponse.

Mme Julie Dzerowicz: Ce n'est pas grave. Je pense que je vais me renseigner pour voir si on recueille ces données parce que je crois que c'est important pour nous de le faire.

Pourquoi vous êtes-vous enrôlée? Souvent, les gens, surtout s'ils sont jeunes, s'enrôlent parce qu'ils ont un frère ou une soeur dans l'armée ou qu'ils connaissent quelqu'un ou ont un groupe d'amis qui va s'engager. Mais vous, qu'est-ce qui vous a poussée à rejoindre les forces armées?

Mme Tasina Pope: Je me suis engagée parce que mes deux aînés, tous mes arrière-grands-parents, sont malheureusement décédés. C'étaient les premiers morts dans notre famille en plus de 60 ans. Sur le moment, je ne comprenais pas. J'ai abandonné mes études postsecondaires, je me suis présentée dans un centre de recrutement et j'ai signé.

• (1640)

Mme Julie Dzerowicz: Quelque chose de traumatisant est arrivé dans votre famille et vous vous êtes dit que vous aviez besoin de quelque chose de différent et, apparemment, c'est quelque chose qui vous attirait. Vous vous êtes enrôlée dans la marine, n'est-ce pas?

Mme Tasina Pope: C'est exact, madame.

Mme Julie Dzerowicz: Y avez-vous connu d'autres femmes autochtones?

Mme Tasina Pope: Peut-être cinq, en tout. Cependant, la plupart d'entre nous étaient éparpillées. Nous n'avions pas de cohorte établie et nous ne pensions pas devoir nous unir.

Dans les six années que j'ai passées dans les Forces armées canadiennes, je n'ai peut-être rencontré que quatre ou cinq femmes autochtones qui avaient réussi.

Mme Julie Dzerowicz: Selon vous, est-ce que cela vous aurait aidée de pouvoir trouver d'autres femmes autochtones au sein des forces armées, afin de pouvoir former une sorte de réseau d'entraide?

Mme Tasina Pope: Oui.

Mme Julie Dzerowicz: Quel moyen pourrait-on mettre en place? Selon vous, est-ce que les Forces armées canadiennes devraient offrir ce genre de programme?

Quel mécanisme pourrait-on offrir pour réunir des gens?

Mme Tasina Pope: Je pense qu'un programme est un bon point de départ. Un projet pilote serait peut-être bénéfique pour beaucoup de jeunes filles et de femmes autochtones. Je crois que ce serait un pas dans la bonne direction.

Mme Julie Dzerowicz: Très bien. Je vous remercie.

Je suis très curieuse. Je trouve qu'on a formulé beaucoup d'excellentes recommandations. Il me semble qu'il serait utile qu'une femme autochtone se rende dans certains endroits pour aider dans le recrutement d'autres femmes autochtones, parce que ces femmes existent et qu'elles peuvent partager leur expérience.

J'aime beaucoup aussi la recommandation, et je ne sais pas, monsieur Lerat, si... Parfois, je traduis une recommandation en quelque chose de plus grand encore.

Je crois qu'une des principales choses que vous avez dites, c'est qu'il est important de pouvoir préparer celles et ceux qui veulent s'enrôler. Personnellement, je vois presque cela comme un programme préparatoire qui comprend une formation culturelle. Il pourrait durer un an ou six mois et permettrait aux gens de comprendre ce que sont les forces armées, la marine, la vie qu'on y mène, dans quoi qu'ils veulent s'engager. La recommandation me semble très utile.

Monsieur Lerat, ma question fait suite à ce dont M. Fisher a parlé un peu. Vous avez mentionné qu'il y avait 10 candidats par emploi. Je veux comprendre. Est-ce qu'il n'y avait qu'un nombre limité d'emplois en Saskatchewan et que les gens voulaient rester dans la région, ce qui fait qu'il y avait 10 candidats par emploi? Pouvez-vous m'expliquer ce commentaire?

M. Edward Lerat: Je parlais du recrutement dans les forces armées et du traitement des candidatures.

Je fais précisément référence au domaine dont je m'occupe le plus, le programme d'été pour les jeunes. Il est intéressant, mais les postes ne sont pas pourvus parce que, comme je l'ai déjà dit, les délais ne sont pas toujours respectés.

Je crois que nous devrions regarder les choses sous un autre angle. Nos idées et nos décisions sont collectives. Nous essayons de garantir un collectif. Nous devons trouver un moyen de faire en sorte qu'une équipe sorte avec le coordinateur de Bold Eagle, notre initiative de développement des jeunes, avec les recruteurs.

Mme Julie Dzerowicz: Merci beaucoup.

Le président: La parole est à M. Martel.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Nous savons que les Rangers canadiens font un travail exceptionnel et que nous avons besoin d'eux. Nous savons aussi que beaucoup d'Autochtones font partie des Rangers juniors canadiens. Est-ce qu'il existe des statistiques sur le nombre de Rangers juniors qui se joignent ensuite aux Rangers canadiens?

[Traduction]

M. Edward Lerat: Je n'en ai aucune.

• (1645)

[Français]

M. Richard Martel: Pouvez-vous m'expliquer dans quel état d'esprit sont les Autochtones qui font partie des Rangers?

[Traduction]

M. Edward Lerat: Pour autant que je sache, nous avons le programme de Rangers dans le Nord de la Saskatchewan principalement pour des opérations de recherche et de sauvetage. Parallèlement, il renforce et complète aussi les services de la GRC et très bien travaillé.

Les programmes des Rangers sont dans le Nord de la Saskatchewan surtout. Ils pourraient être élargis. Je crois que nous aimerions qu'ils le soient en raison du travail utile qu'ils accomplissent pour la sécurité de nos collectivités.

Comment cela se traduit dans les forces armées... Je sais que dans les missions de recherche et de sauvetage et dans certaines situations d'urgence, comme les feux de forêt massifs que nous avons connus ces toutes dernières années en Saskatchewan et où l'armée est venue aider, beaucoup de nos Rangers ont pleinement participé à l'effort et très bien travaillé.

[Français]

M. Richard Martel: Que pensent les Rangers autochtones de la souveraineté sur l'Arctique et à quel point ressentent-ils un sentiment d'appartenance à cette mission?

[Traduction]

M. Edward Lerat: En un mot, oui, absolument. Une partie de la sécurité du Canada porte sur cette région aussi. Je ne peux pas parler à la place des Innus du Grand Nord, mais je sais le rôle qu'ils jouent dans le Nord de la Saskatchewan, qui se trouve un peu en dessous du Grand Nord. Nous sommes fiers d'eux.

[Français]

M. Richard Martel: J'ai une dernière question. Comment décrivez-vous la collaboration entre la Force régulière et les Rangers autochtones? Pouvez-vous nous donner un exemple d'une collaboration réussie entre les deux parties?

[Traduction]

M. Edward Lerat: Je crois que je viens de le faire avec les feux de forêt et la coordination des Rangers. Je ne vous dis pas, et je ne vous ai pas dit — et j'aimerais pouvoir vous dire — qu'ils forment une unité. Je ne peux pas parce que je ne les ai pas vus réunis.

Je peux vous nommer des témoins qui ont vu la GRC et les Rangers réunis pour effectuer des tâches ensemble pour la collectivité, qu'il s'agisse de rechercher des chasseurs portés disparus ou d'aider à l'occasion d'événements communautaires. Je pourrais vous en donner des exemples, mais je ne peux pas faire de commentaire sur les forces armées. J'aimerais pouvoir le faire.

[Français]

M. Richard Martel: D'accord, merci.

[Traduction]

Le président: La parole est à M. Garrison.

M. Randall Garrison: Nous nous concentrons peut-être par inadvertance sur la Force régulière. Je voudrais poser quelques questions sur les réservistes. Il me semble que si l'on souhaite servir, la Réserve pourrait être un bon moyen pour les Premières Nations de participer à l'Armée canadienne.

Si on regarde la liste de collectivités où nous avons des unités de la Réserve, elles ne se trouvent pas très au nord et elles ne sont pas très concentrées dans des régions où il y a des membres des Premières Nations. Les réservistes sont censés créer une présence dans tout le pays. Je trouve étrange, quand je regarde la liste, que les unités soient tellement concentrées dans les zones urbaines, vraiment, et pas dans des zones plus rurales ou plus éloignées.

Je me demande ce que vous pensez de ces deux choses: premièrement, si la Réserve serait une bonne chose pour beaucoup de membres des Premières Nations, et deuxièmement, ce que vous pensez de la répartition des unités de la Réserve dans le pays.

Je commencerai par Mme Pope, puis je reviendrai à la salle.

Mme Tasina Pope: On a mentionné dans une précédente discussion que les unités de la Réserve sont responsables de leur propre mandat. J'espère, en conséquence, qu'elles pourront elles-mêmes insister sur la diversité en engageant des Autochtones. Je sais, toutefois, que nous devons généralement satisfaire aux critères du système du mérite.

Je me demande si les unités de la Réserve pourraient changer leur processus de candidature pour exiger un niveau d'instruction élémentaire, car la plupart des candidats n'ont pas le niveau d'instruction avancé. Jusqu'en 2016, Statistique Canada a prouvé que les Autochtones, ou ma nation, n'ont pas le niveau d'instruction élémentaire. Les postes eux-mêmes peuvent permettre, plutôt qu'un maître de deuxième classe ou un sergent occupant un certain poste, d'avoir plus d'Autochtones dans des unités locales. C'est quelque chose qu'elles pourraient envisager.

• (1650)

M. Randall Garrison: Je vous remercie.

Je vous adresse maintenant la question sur la Réserve, messieurs.

M. Edward Lerat: Je pense que c'est une excellente suggestion.

En Saskatchewan, nous avons des cadets dans les différentes collectivités des Premières Nations. Nous regardons nos statistiques démographiques et près de 50 % des 140 000 Autochtones, et la plupart de nos jeunes, vivent dans des centres urbains, dans des villes, aujourd'hui. Mais, par ailleurs, les membres de certaines Premières Nations — par exemple, la Première Nation de Beardy's et d'Okemasis — vont suivre l'instruction de la Réserve et obtiennent leur certificat. Cela marche bien parce qu'ils vivent à une heure environ de Saskatoon, où ont lieu les défilés et où se trouvent les manèges militaires et les unités. Donc, ça marche bien et je crois que ça marcherait mieux dans des collectivités semi-isolées plus au nord. Voilà ma réponse.

M. Randall Garrison: Voulez-vous dire si nous mettons une unité de la Réserve à La Loche ou dans un endroit comme cela?

M. Edward Lerat: Oui, tout à fait, à La Loche, à Stony Rapids, à Black Lake, à Fond-du-Lac. Je pourrais continuer la liste.

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Étant officier de réserve, je dirai que vous avez entièrement raison. Les unités se trouvent dans des endroits à forte densité démographique. Quand je suis entré dans la Réserve, l'unité faisait son propre recrutement. Elles ont des limites. Dans mon bataillon, à London, nous avons dû refuser des gens parce que nous n'avions qu'un certain budget annuel pour engager, c'est-à-dire pour enrôler des gens et les payer. D'autres unités avaient plein d'argent, mais évidemment, elles ne voulaient pas partager parce que ce n'est pas comme cela qu'on fonctionne chez les militaires, du moins dans l'armée.

Il faut des unités dans les régions où vivent les gens. Je me rappelle qu'à une époque — je ne sais pas si c'est toujours vrai —, les réservistes pouvaient obtenir des fonds pour couvrir leurs déplacements, pour rejoindre leur unité aux fins d'entraînement pendant la saison d'entraînement normale. Je ne sais pas si cela existe toujours. Mais quand on doit parcourir 50, 80 ou 100 kilomètres pour aller s'entraîner chaque semaine, un week-end par mois, le coût commence à monter et la paie sert à payer le déplacement pour aller faire son travail.

Le président: Voilà qui termine nos questions officiellement. Je sais que M. Bezan a laissé son temps de parole à des collègues. Je veux lui donner une occasion de poser une question.

James.

M. James Bezan: Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à vous remercier tous les trois de votre présence aujourd'hui. Je tiens aussi à vous remercier d'avoir servi le Canada.

Colonel Quick, je me rappelle de l'époque où vous commandiez l'Unité interarmées de soutien du personnel et de votre travail à ce poste auprès de nos malades et de nos blessés. Merci.

Madame Pope, quand Mme Gallant expliquait comment la Nouvelle-Zélande travaille avec les Maoris et mentionnait son processus d'initiation, intégrant la culture des guerriers, vous acquiesciez de la tête. Diriez-vous que ce type de rites de passage aiderait à recruter et à maintenir les Autochtones dans les Forces armées canadiennes?

Mme Tasina Pope: Oui.

M. James Bezan: Comment imagineriez-vous le modèle canadien?

Mme Tasina Pope: J'en connais au moins un qui est peut-être différent, le pow-wow. Il s'agit d'un rassemblement culturel. C'est une première étape, au moins, pour aller dans ce sens.

Toutes les cultures sont différentes au Canada, autrefois appelé Kanata. Je ne voudrais pas généraliser à toutes les nations. Je ne veux pas contrarier bien des aînés de la nation ici. Je proposerais de trouver un consensus avec chacune des unités ou des unités de la Réserve, puis avec les collectivités autochtones environnantes qui résident sur le territoire, pour voir ce qu'elles souhaiteraient incorporer.

• (1655)

M. James Bezan: Il faudrait tenir compte de la régionalité, alors, par respect. Je comprends.

Mme Tasina Pope: Effectivement.

M. James Bezan: Vous avez également mentionné — et je crois que le colonel Quick aussi — un manque de compréhension des besoins culturels et spirituels de nos membres autochtones, qui ne peuvent même pas obtenir de congé de maladie pour se rendre à un pavillon de ressourcement.

Est-ce que nous devons faire plus avec notre service d'aumônerie pour être capable de fournir ce type d'aide spirituelle à nos membres autochtones?

Mme Tasina Pope: Évidemment.

M. James Bezan: Je vais passer au colonel Quick, puis à M. Lerat.

Lcol (à la retraite) David A. Quick: À l'heure actuelle, un membre autochtone est détaché auprès de l'aumônier ici, à Ottawa, et c'est le conseiller autochtone pour les questions spirituelles. Mais c'est seulement à Ottawa, donc au plus haut niveau. Combien de temps est-ce que ce poste existera? Nous ne le savons pas.

M. James Bezan: Je crois comprendre que cette personne se trouve ici, au quartier général, pour conseiller le chef d'état-major et le vice-chef d'état-major de la Défense et...

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Non, il est là pour les aumôniers.

M. James Bezan: Et pour les aumôniers aussi...

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Mais c'est un sergent...

M. James Bezan: D'accord.

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Le commandant de l'armée a, comme champion, un adjudant-maître, l'adjudant-maître Greyeyes — la dernière personne dont je me souviens à occuper cette fonction.

M. James Bezan: D'accord.

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Il est le conseiller auprès du commandant de l'armée et aussi le champion autochtone.

Il y a donc des gens partout, si la chaîne de commandement veut créer un poste pour cela. Mais c'est comme toute autre chose, il faut des ressources. On déshabille Pierre pour habiller Paul.

M. James Bezan: Très bien.

Vaudrait-il mieux alors que chaque unité locale, escadre et base navale travaille avec les dirigeants spirituels locaux des collectivités de la région pour soutenir les membres autochtones?

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Je suis tout à fait d'accord avec cela. Un aîné local occupe les fonctions d'aîné du Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones du Collège militaire royal du Canada, le PILA du CMR. On fait un excellent travail avec lui. C'est un bon modèle à suivre.

M. James Bezan: D'accord.

Comme vous le savez, ou peut-être pas, nous sommes à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-77 sur le système de justice militaire dans lequel est intégré l'arrêt Gladue de la Cour suprême, en vertu duquel les membres autochtones des Forces armées canadiennes ont le droit d'être traités en fonction de leur culture, plutôt que des régimes rigides des forces armées. Y voyez-vous un changement positif?

Lcol (à la retraite) David A. Quick: Oui, j'y vois un changement positif.

M. James Bezan: D'accord.

Monsieur Lerat.

M. Edward Lerat: Je suis ambivalent à ce sujet. J'ai une opinion personnelle, mais je ne suis pas ici pour la donner, car je représente mon organisation. Cela dit, nous avons, en tant que Premières Nations, nos propres coutumes, nos propres traditions, et chaque région a ses propres protocoles. À Wainwright, nous nous trouvons dans un territoire visé par un traité. À Kingston, je crois que nous sommes en territoire mohawk. Mais, comme je l'ai dit, nous avons un Créateur et tout se concentre sur cela. Du point de vue des protocoles, je pense vraiment que c'est une bonne idée de l'intégrer, non seulement pour les Premières Nations, mais aussi pour les personnes qui le trouvent intrinsèquement intéressant.

M. James Bezan: Comme vous le savez, et comme nous en avons parlé, souvent, quand on fait du recrutement dans les forces armées, on veut pouvoir se voir dans les forces armées. Je sais que la nation ojibway de Brokenhead, dans ma circonscription au Manitoba, a un taux élevé de militaires, au Canada et aux États-Unis, en raison de

l'héritage du sergent Tommy Prince, le membre autochtone le plus décoré des Forces armées canadiennes, qui faisait partie de la Brigade du diable pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il s'est battu en Corée... Ses états de services étaient remarquables.

Madame Pope, vous avez déclaré que vous n'avez rencontré que quatre ou cinq autres membres autochtones. Je regarde ce qui se passe aujourd'hui, et je regarde Jody Wilson-Raybould, dont l'héritage sera considérable, puisqu'elle aura été la première ministre de la Justice autochtone. Que pensez-vous de la façon dont elle a été traitée par le gouvernement aujourd'hui?

● (1700)

Mme Tasina Pope: Je pense que c'est éloquent quant à la façon dont les femmes autochtones sont généralement marginalisées et continuent d'être marginalisées, même dans d'autres institutions. J'espère que les femmes autochtones ne seront plus des martyres, mais qu'elles continueront d'être le fer de lance de changements positifs et inclusifs. Je lui souhaite bonne chance, car je sais qu'il est difficile d'être en politique pour la collectivité.

M. James Bezan: Je vous remercie.

Le président: Très bien. Je pense que c'est tout pour nous aujourd'hui.

Je tiens à vous remercier tous de votre présence. Nous nous remercions de votre temps et sachez que nous apprécions beaucoup vos commentaires. Merci infiniment.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>